



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التربية الوطنية
الديوان الوطني للامتحانات والمسابقات

دورة: 2023

امتحان بكالوريا التعليم الثانوي

الشعبة: آداب وفلسفة

المدة: 02 سا و 30 د

اختبار في مادة: اللغة الفرنسية

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين:
الموضوع الأول

La manifestation des femmes

Le vendredi 20 octobre 1961, à leur tour, 90% des femmes algériennes de la région parisienne répondirent à l'appel du FLN : « *N'envoyez pas vos enfants à l'école aujourd'hui ; allez manifester dans la rue contre le couvre-feu et contre l'arrestation de milliers d'Algériens.* » Le mot d'ordre fut suivi avec le même enthousiasme et la même discipline que celui du 17. Cette fois pourtant, les manifestants ne purent pas profiter de l'effet de surprise qui avait permis l'immense défilé des Algériens sur les Grands Boulevards. La police, en effet, avait eu vent de ce qui se préparait et le 20, dès l'aube, elle était sur le pied de guerre : des agents armés et casqués à toutes les sorties de métro et aux sorties des gares, des voitures radio dans toute la ville, des patrouilles dans toutes les grandes artères, des cars de police à tous les carrefours !

Malgré l'importance de ce dispositif policier, les femmes algériennes réussirent à manifester dans Paris. De toutes les banlieues de la capitale, elles parvinrent à rejoindre les trois principaux points de rassemblement : place Saint-Michel, place de la République et place de l'Hôtel-de-Ville. Comme les hommes, trois jours plus tôt, elles avaient revêtu leurs meilleurs habits, certaines portaient le costume national pour aller prendre le train ou l'autobus. D'autres, par groupes de quatre ou cinq, prirent des taxis pour déjouer la surveillance des policiers. Celles qui n'avaient personne pour garder leurs enfants les emmenèrent avec elles.

Vers 10 heures du matin, un groupe important venu de Nanterre, de La Villette, du XVIII^e arrondissement, de Pantin réussit à se rassembler Place de la République et à défilé aux cris de : « *L'Algérie à nous ! Libérez Ben Bella, Libérez nos frères !* ». D'abord effarés, les policiers ne tardèrent pas à intervenir. Cent cinquante femmes furent appréhendées et jetées sans ménagement dans les cars de police.

Marcel et Paulette PEJU, *Le 17 octobre des Algériens*,
Editions Média-Plus, 2012, pp. 73-74

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit : (13 points)

1. L'événement historique rapporté dans ce texte est :

- La manifestation des Algériens, à Paris, le 17 octobre 1961.
- La manifestation des femmes algériennes, à Paris, le 20 octobre 1961.
- La manifestation des policiers français, à Paris, le 17 octobre 1961.

Recopiez la bonne réponse.



2. Relevez du texte les **deux (02) raisons** qui ont poussé le FLN à appeler à cette manifestation.

3. « *La police, en effet, avait eu vent de ce qui se préparait...* »

Dans l'énoncé ci-dessus, l'expression « avait eu vent de » **veut dire** :

- avait ignoré.
- avait appris.
- avait eu peur de.

Recopiez la bonne réponse.

4. « *Malgré l'importance de ce dispositif policier...* »

Relevez du texte les quatre (04) moyens mis en place dans le cadre de ce dispositif.

5. **Soit** les expressions suivantes :

surveiller les artères – suivre le mot d'ordre – se mettre sur pied de guerre – se rassembler dans les places publiques – déjouer la surveillance – appréhender des manifestantes.

Classez-les dans la rubrique qui convient :

- **Actions des Algériennes** :
- **Actions de la police française** :

6. Dans les énoncés ci-dessous, **à qui** ou **à quoi** renvoient les mots : « **celui** » - « **elles** » - « **les** » ?

- « ... *la même discipline que celui du 17.* » (1^{er} paragraphe)
- « ..., *elles* parvinrent à rejoindre ... » (2^{ème} paragraphe)
- « ... *les* emmenèrent avec elles. » (2^{ème} paragraphe)

7. Quelle est l'**intention communicative** des auteurs de ce texte ?

8. « *Celles qui n'avaient personne pour garder leurs enfants les emmenèrent avec elles.* »

Que pensez-vous de l'engagement et du courage de ces femmes ? **Répondez en 2 à 3 lignes.**

II. Production écrite : (07 points)

Traitez l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 :

A l'occasion du 08 mars, l'association *Jeunesse et mémoire* veut rendre hommage à la femme algérienne pour sa participation à la guerre de libération nationale. Le contenu de ce texte vous paraît très intéressant. **Rédigez son compte rendu objectif** (environ 120 mots) qui sera publié dans la revue de cette association.

Sujet 2 :

Hier, les femmes algériennes ont combattu aux côtés des hommes pour libérer leur pays. Aujourd'hui, ont-elles la place qu'elles méritent dans l'édification nationale ? **Rédigez un texte** (environ 150 mots) pour donner votre avis sur ce sujet en l'appuyant d'arguments et d'exemples bien choisis. Votre texte sera publié sur la page Facebook de votre lycée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme.



الموضوع الثاني

Nous assistons depuis de nombreuses années à une croissance importante de la sédentarité¹, de l'obésité, des maladies chroniques et des cancers partout dans les pays développés. La science a démontré que l'ampleur de chacune de ces « épidémies » pourrait être grandement réduite, notamment par l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Le CIO (Comité International Olympique) et ses Olympiades représentent respectivement un porte-voix et des tribunes uniques et exceptionnelles à l'échelle mondiale pour la promotion d'un mode de vie physiquement actif. Plusieurs athlètes deviennent des modèles de vie active et de dépassement de soi, particulièrement pour les jeunes.

L'introduction des jeux vidéo dans les Jeux Olympiques véhiculerait à notre avis un message qui serait en contradiction avec l'esprit olympique et la promotion d'une saine pratique sportive. En voici les principales raisons :

- la pratique des jeux vidéo est en soi purement sédentaire et ne génère pas l'activation musculaire et cardiovasculaire nécessaire à sa qualification comme activité physique.
- de nombreuses et récentes études démontrent un lien étroit entre l'usage abusif des écrans (incluant les jeux vidéo) et des problèmes musculo-squelettiques, de sédentarité, de sommeil, de surpoids, d'attention, de concentration, de mémoire, de la vue, etc. L'hyperconnectivité peut même mener, pour certains, au développement d'une détresse psychologique.
- la dépendance aux jeux vidéo est une réelle maladie reconnue, maintenant, par l'Organisation Mondiale de la Santé et par de plus en plus de pays.

Aujourd'hui, toutes les sociétés développées sont aux prises avec le défi de promouvoir² auprès de leur population l'adoption d'un style de vie physiquement actif, souhaitant ainsi diminuer les coûts et les effets néfastes que la sédentarité entraîne sur la santé tant physique que mentale. [...]

C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'une organisation aussi influente que le Mouvement olympique ne peut promouvoir avec bonne conscience toute forme de sport électronique qui favorise de toute évidence un mode de vie sédentaire.

Guy DESROSIERS, *Pour ou contre l'e-sport aux Jeux Olympiques ?*,
<https://ledrenche.ouest-france.fr>, 29.07.2021

1. **Sédentarité** : particularité d'une personne qui reste assise trop longtemps.
2. **Promouvoir** : encourager, développer.

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit : (13 points)

1. « Pour ou contre le e-sport aux Jeux Olympiques ? » Le mot « e-sport » désigne :
 - sport physique.
 - sport électronique.
 - sport de l'esprit.

Recopiez la bonne réponse.

2. L'auteur **est contre** l'introduction des jeux vidéo dans les Jeux Olympiques.
Relevez du texte **une phrase** qui le montre.



3. Soit les expressions et mots suivants :

*addiction aux jeux vidéo – activation musculaire et cardiovasculaire – obésité –
perturbation du sommeil – dépassement de soi – problèmes de concentration.*

Classez-les selon qu'ils renvoient au :

- Mode de vie physiquement actif :
- Mode de vie sédentaire :

4. Relevez dans le deuxième et le dernier paragraphe **quatre (04) expressions ou mots** relatifs au champ lexical de « sport ».

5. Lisez les énoncés ci-dessous puis répondez par **Vrai** ou **Faux** :

- a. La pratique des jeux vidéo n'encourage pas une activité sportive saine.
- b. La pratique des jeux vidéo est considérée comme une activité physique à part entière.
- c. La pratique excessive des jeux vidéo est néfaste pour la santé physique et mentale.
- d. La pratique des jeux vidéo permet aux pays riches d'économiser l'argent public.

6. L'auteur s'implique nettement dans le débat.

Trouvez dans le texte **deux (02) différentes marques de subjectivité** qui le montrent.

7. A travers ce texte, l'auteur veut :

- convaincre de la non-introduction des jeux vidéo aux Jeux Olympiques.
- expliquer l'importance de l'introduction des jeux vidéo aux Jeux Olympiques.
- montrer les bienfaits de l'introduction des jeux vidéo aux Jeux Olympiques.

8. « Plusieurs athlètes deviennent des **modèles** ... pour les jeunes. »

Selon vous, comment un sportif connu peut influencer le comportement d'un(e) jeune ?

Répondez en 02 à 03 lignes.

II. Production écrite : (07 points)

Traitez l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 :

Beaucoup de vos amis(es) sont accros aux jeux vidéo et participent à des tournois en ligne mais ils restent divisés sur les effets néfastes de ces jeux. Ce texte vous plaît. Pour cela, **rédigez son compte rendu objectif** (environ 120 mots) que vous publierez sur votre page Facebook, à l'occasion de la Journée olympique mondiale, le 23 juin.

Sujet 2 :

Certains de vos amis(es) sont hyperconnectés sur les réseaux sociaux. En tant qu'utilisateur d'Internet, vous estimez qu'ils encourent de réels dangers face aux écrans. **Rédigez un texte** (environ 150 mots) dans lequel vous sensibilisez vos camarades aux effets négatifs des écrans (smartphone, P.C, tablette,...) sur leur comportement en vue de les inciter à les utiliser de façon raisonnable. Vous posterez votre **appel** sur le web, à l'occasion de la Journée mondiale des réseaux sociaux (30 juin).